

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A  
YSSINGEAUX**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE

Séance du 9 JUILLET 2025

Nombre Membres
En exercice : <b>23</b>
<u>Présents :</u>
<b>14 Titulaires</b>
<b>0 Suppléant</b>
<u>Pouvoirs :</u>
<b>2</b>
<u>Votants :</u>
<b>16 Pour</b>
<b>0 Contre</b>
<b>0 Abstention</b>

<u>Date de la convocation :</u>
30 juin 2025

<b>Délibération n°</b>
<b>2025.07.28</b>

**L'an deux mil vingt-cinq et le neuf juillet**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Bernard SOUVINET, David SALQUES-PRADIER, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Jean-Luc BORIE, Michel CHAPUIS, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**  
Philippe JOUJON a donné pouvoir à Gilles KACZMAREC.  
Jean-Paul NICOLAS a donné pouvoir à Jean-Luc BORIE.

**Absent :** Daniel FAVIER, Joël DESSALCES, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Denis THOUMY, Didier DANTONY, Roland LONJON.

**CONVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA  
COMMUNE DE MONISTROL/LOIRE - VOIRIE ISDND**

Par délibération N°2025-04-15 du 03/04/25, le Comité Syndical a acté le principe d'une participation à hauteur de 60 000 € pour les travaux de voirie menant à l'ISDND de Perpezoux et a inscrit à son budget 2025 les montants nécessaires.

Afin de permettre le versement de cette somme, une convention sera mise en place dont le projet est en annexe.

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Président à signer la convention de versement d'une subvention à la commune de Monistrol/Loire pour la réfection de la voirie menant à l'ISDND de Perpezoux.
- **CHARGE** le Président de vérifier l'exécution des termes de cette convention avant de procéder au versement de la participation financière.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**Le Président**



**Jean-Paul LYONNET**